
AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2021
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023
DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

Avis est donné que le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts adoptera son budget 2021 et son programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023, lors de la séance extraordinaire qui se tiendra mardi le **15 décembre 2020 à 18 heures** par vidéoconférence et à huis clos, tel que prévu aux arrêtés ministériels numéros 2020-029 et 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril et du 4 juillet 2020.

Les documents concernant le budget et le programme triennal d'immobilisation seront disponibles le **11 décembre 2020** sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 15 décembre 2020 – Agglomération (extraordinaire) » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>).

Nous vous invitons à poser vos questions pour le conseil municipal par courriel à greffe@vsadm.ca. Les questions seront posées en séance.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 décembre 2020.

Me Stéphanie Allard, greffière